

« Enjeux de la recherche pour les syndicats dans un monde en mutation »

Colloque du 13 décembre 2022 au CESE à l'occasion du 40^e anniversaire de l'IRES

Intervention de Frédéric Lerais, Directeur de l'IRES

L'IRES a 40 ans et quelques semaines.

Où étiez-vous il y a quarante ans ?

En 1982, il y a quarante ans certains pleuraient Aragon, d'autres dansaient sur le nouveau tube à la mode « Thriller » de Mickael Jackson qui venait tout juste de sortir.

La Coupe du monde de football de 1982 se tenait en Espagne. L'Italie battait la RFA. Et l'Émir du Koweït remettait en cause un but de l'équipe de France en descendant sur la pelouse.

D'autres redoutaient encore l'invasion des Champs Élysées par les chars soviétiques...

Moi, Il y a 40 ans : je n'étais pas né ! ...

Je veux dire que je n'étais pas né aux recherches économiques et sociales et encore moins à celles qui sont au service des organisations syndicales.

Je ne savais rien ou pas grand-chose des Lois Auroux qui, faut-il le rappeler :

- Organisaient la baisse de la durée du travail (hebdomadaire et annuelle)
- Donnaient plus de place à la négociation d'entreprise
- Créaient les CHSCT
- Baissaient l'âge de la retraite
- Augmentaient le SMIC, etc.

Tous ces enjeux nous occupent et nous préoccupent encore aujourd'hui.

En 1982, il y a 40 ans, je savais encore moins ce qu'était l'IRES cet ODI (objet difficile à identifier) pour certains.

En quoi l'IRES est-il un ODI ?

Les travaux de l'IRES s'inscrivent dans l'univers de la production scientifique. Ils ont cependant des caractéristiques spécifiques reflétant sa gouvernance par les organisations syndicales et ses missions originales qui viennent d'être rappelées par Fabrice Coquelin.

Pour les pouvoirs publics, l'objet peut être difficile à identifier. Pourtant ils ont naguère appuyé à sa création en même temps que celles de Rexecode et de l'OFCE pour favoriser le pluralisme de l'information économique et sociale en France et pour renforcer les capacités de réflexions des organisations syndicales...

Ces missions ont des répercussions concrètes sur l'activité de recherche. La Revue de l'IRES par exemple se veut une revue scientifique à part entière, où rigueur et clarté d'exposition, facilité de lecture, doivent cohabiter. Où dans le comité de lecture sont accueillis les Conseillers techniques des organisations syndicales qui apportent leur regard sur les travaux et servent aussi de relai dans les organisations syndicales.

Compte tenu de sa mission, l'IRES ancre ses recherches dans les problèmes auxquels sont confrontés les salariés et leurs représentants. C'est une marque des travaux de l'IRES depuis 40 ans, avec aussi son approche comparative. Cela le sera aussi pour les années à venir.

En témoignera encore le prochain numéro, sous presse, de la Chronique internationale qui s'intitule « Les salaires au piège de l'inflation : mesures publiques, et renouveau des revendications » et qui analyse la situation de nombreux pays.

Quel sens donner à cette journée ?

Cette journée est l'occasion de rappeler ce qu'est l'IRES, cet ODI et de souligner la spécificité des travaux de recherche économique et sociale à pour les organisations syndicales.

Nous nous réjouissons de voir mobiliser pour cette journée des chercheurs connus et reconnus sur les thèmes majeurs pour les OS : l'évolution du travail, de la représentation des salariés et des politiques économiques et sociales, etc. Tous les thèmes portés par l'IRES depuis 40 ans ne pourront malheureusement pas être abordés en si peu de temps.

Cet anniversaire représente un moment clef dans l'existence de l'IRES :

Cette année des 40 ans a été l'occasion de faire un **retour vers le passé** en effectuant un précieux travail d'archives, aussi bien sur les travaux de recherche que sur la vie institutionnelle de l'Ires. Ces archives seront versées aux Archives nationales du monde du travail de Roubaix. Ce versement est une occasion formidable de garder et de faire vivre la mémoire de l'Ires. Nous pensons que les historiens s'empareront rapidement de cet ODI.

En effectuant ce travail d'inventaire, nous avons pu mesurer à quel point nombre de recherches de l'Ires avait accompagné les réformes économiques et sociales majeures de ces quarante dernières années. Vous trouverez à l'extérieur de l'hémicycle quelques panneaux qui illustrent cette dynamique.

Mais explorer le passé sert aussi à changer le futur. Et cette année est aussi l'occasion de **se projeter vers l'avenir**, de prendre acte des réflexions menées dans le cadre du rapport Guillot, Didry, Jugnot.

Ce qui est clair, pour les prochaines années il nous faut :

- Rendre nos actions encore plus lisibles et plus accessibles pour mieux alimenter le pluralisme et le débat public.
- Si nous sommes un centre de recherche, notre singularité est forte : nous avons à cœur de prendre en charge les problématiques majeures des salariés et de leurs représentants. Cela veut dire aussi prendre en charge des cadrages, des thématiques plus ou moins « nouvelles » comme les dimensions environnementales ou territoriales, etc.
- Malheureusement toutes ces problématiques ne pourront pas être prises en charge. Il le faudrait. Mais cela nécessiterait plus de moyens ; comme ceux par exemple du prestigieux WSI en Allemagne (entre 7 et 10 fois plus gros selon l'angle que l'on prend) ou de notre grand cousin l'Institut syndical européen (ETUI). Il nous faudra donc trouver des moyens de financement complémentaire car notre feuille de route est très ambitieuse.

Il nous faudra aussi des partenariats plus forts avec

- Évidemment les organisations syndicales et les acteurs du monde du travail eux-mêmes ;
- Mais aussi les instituts dans lesquels sont présents les acteurs sociaux en France (France stratégie mais aussi l'APEC, etc.) pour que ces travaux puissent être plus souvent mobilisés par les acteurs ;

- les instituts du travail qui jouent un rôle déterminant dans la formation des militants ;
- nos homologues Européens avec qui nous travaillons régulièrement et qui permettent d'apporter des éclairages comparatifs essentiels à la compréhension des enjeux du monde du travail.
- et aussi les laboratoires universitaires avec lesquels nous collaborons souvent dans le cadre de recherches contractuelles (européennes ou non) ;
- Il est nécessaire de renforcer encore ces coopérations : à la fois pour mieux faire connaître l'Ires : mais aussi pour mettre à disposition des travaux pour le monde du travail, et jouer notre rôle de passeur entre la recherche et le monde du travail.

Le futur passe aussi par le renouvellement de notre identité visuelle, vous l'avez remarqué dès votre arrivée ce matin : il y avait quelque chose de changer ! Disons qu'à 40 ans, on a voulu donner un coup de jeune avec une image plus claire, plus attractive, plus moderne, plus lisible.

A cette occasion, surtout, le site a fait l'objet d'une rénovation complète pour mieux en valeur les thématiques et permettre aussi de « surfer » de manière plus intuitive.

En avant-première, voici la nouvelle homepage du site que vous découvrirait en janvier. Le site s'efforce d'articuler la mise en avant d'actualités et la mise en valeur de la richesse du fond des travaux de l'IRES.

40 ans, une année charnière donc, qui sera aussi nourrie par les apports de cette belle journée.

Présentation d'une journée très riche

Je vais vous présenter maintenant le programme de cette journée.

Avant d'entamer les deux 1eres sessions qui portent sur les évolutions du monde du travail, nous aurons le plaisir d'écouter un éclairage historique sur 40 ans de « démocratie sociale » par Annette Jobert, grande spécialiste de ces questions.

- la première session a pour thème les transformations des politiques économiques et sociales. On y discutera en particulier des politiques qui influencent les revenus et la protection sociale des individus et des ménages y compris dans leur dimension européenne. Elle est au cœur du pluralisme en économie notamment.

- La seconde session, qui est d'une actualité mordante, à en croire la mise en place des assises du travail, portera quant à elle sur les transformations du travail, de l'emploi et de la représentation ; Les mutations se sont accélérées par la recomposition des chaînes de valeur, la numérisation de l'économie, les changements dans les

organisations du travail et les aspirations des salariés. Comment les syndicats parviennent à se renouveler dans ce contexte.

Cette matinée sera conclue avec une mise en perspective par Jacques Freyssinet, qui a été et est toujours, un acteur clé de l'IRES et un observateur hors pair des tendances et des fluctuations du dialogue social.

Cet après-midi, nous serons accueillis par Thierry Beaudet président de cette belle institution.

- Gilles de Margerie, Commissaire général de France stratégie, nous fera le plaisir d'ouvrir la session

- Puis Jean-Paul Guillot, qui, a mené un travail d'évaluation du positionnement de l'Institut avec C Didry et S. Jugnot., nous livrera les secrets de son rapport...

- La table ronde réunira ensuite tous les n°1 des organisations syndicales fondatrices de l'IRES. Elle fera le point sur l'apport des travaux de recherche dans la réflexion des OS et tracera vraisemblablement des pistes pour le futur.

- Fabrice Coquelin clôturera cette journée qui finira non pas en chanson mais par un cocktail.

Avant de céder la parole à Annette Jobert, je veux aussi m'associer aux remerciements du Président à l'ensemble des équipes successives de l'Ires, membres de l'AG, chercheurs et non chercheurs, et en particulier à l'équipe avec laquelle que j'ai le plaisir de travailler chaque jour depuis un peu plus de dix ans, pour leur implication à faire vivre et réussir à remplir cette mission si singulière.

Et pour la préparation de cette journée, un remerciement tout particulier à l'équipe d'organisation en particulier à Julie Baudrillard et à Guillaume Heinz et à Caroline Aujoulet qui ont permis de vous accueillir aujourd'hui avec le soutien de l'équipe d'Éric Blanc d'Ebzone et de Lucie Miclot.

Remerciements aussi à Newstank et l'AEF info pour l'animation de cette journée.